

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le lundi 7 décembre 2020 à 8 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et Ray Khalil ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif, tous via l'application Teams;

sont aussi présents:

M. Jacques A. Ulysse, directeur général, via l'application Teams;
Me Valérie Tremblay, greffière, via l'application Teams.

CE-20201207-3716

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter:

le budget de fonctionnement de la Ville de Laval pour l'année 2021, le tout conditionnel à l'autorisation des dérogations à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues indiquées au sommaire décisionnel SD-2020-4594;

le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Laval pour les années 2021, 2022 et 2023.

(SD-2020-4590)

CE-20201207-3717

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - BUDGET ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le budget pour l'année d'opération 2021 ainsi que le programme décennal d'immobilisations pour les années 2021 à 2030 de la Société de transport de Laval (STL).

(SD-2020-4592)

CE-20201207-3718

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DIFFUSION - BUDGET 2021 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de diffuser le sommaire du budget de l'année 2021 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2020-4593)

CE-20201207-3719

RECOMMANDATION AU CONSEIL - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ ET NON AFFECTÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser:

une affectation de l'excédent de fonctionnement affecté au montant de 1 000 000 \$ au budget 2021 afin de financer les dépenses du Programme de Rénovation Québec (PRQ);

une affectation de l'excédent de fonctionnement affecté au montant de 2 579 147 \$ au budget 2021 afin de financer les dépenses du Programme d'aide complémentaire au programme AccèsLogis (PACAL);

une affectation de l'excédent de fonctionnement affecté au développement économique au montant de 750 000 \$ au budget 2021 afin de financer la contribution au Centre québécois d'innovation en commerce (CQCI) 2021-2023 au montant de 450 000 \$ ainsi que la contribution au Centre d'incubation et d'accélération en mobilité intelligente à Laval (CIAMIL) 2021-2023 au montant de 300 000 \$;

une dérogation à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues relativement à l'affectation à l'équilibre budgétaire 2021 qui excède le montant maximal de 16,3 M \$ prévu à cette politique de gestion;

une dérogation à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues relativement au solde de l'excédent de fonctionnement non affecté de 15,1 M \$ qui passera temporairement sous le seuil minimal de l'excédent de fonctionnement non affecté de 23,3 M \$ prévu à cette politique de gestion;

une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté au montant de 36 187 564 \$ aux fins de l'équilibre budgétaire 2021.

(SD-2020-4594)



À 8 h 32, tous les points ayant été considérés, M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Marc Demers, maire et
président du comité exécutif

Me Valérie Tremblay, greffière